



“Deux bourgs, un avenir commun”



INFOS

pratiques



Mairie - 16, rue de l'Église
85400 Les Magnils-Reigniers
Tél. : 02 51 97 76 04
Email : mairie@lesmagnilsreigniers.fr
 /lesmagnilsreigniers

Heures d'ouverture
du secrétariat de Mairie :

Lundi : 9h à 12h30
Mardi : 9h à 12h30, 13h30 à 18h
Mercredi : 13h30 à 17h
Jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30, 13h30 à 17h

NUMÉROS

d'urgence

15
SAMU

18
POMPIERS

17
POLICE

112
APPEL
D'URGENCE
EUROPÉEN

116 117
MÉDECINS DE GARDE

Directeur de publication : Nicolas VANNIER

Rédaction, coordination, conception :

Patrick RENOUX (3^{ème} adjoint, finances - communication),
Julien REMAUD (délégué à l'animation et à la
communication), la commission information -
communication et le secrétariat de la Mairie

Mise en page et impression :

Imprimerie lio 85400 Luçon - 02 51 27 95 83

Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2025

Restez informés de l'actualité de votre commune



Restez connectés avec votre commune !

La mairie des Magnils-Reigniers vous tient informés au plus près de l'actualité locale. Pour cela, nous vous proposons une palette d'outils de communication modernes et adaptés à vos habitudes :

Le site internet : notre site internet, www.lesmagnilsreigniers.fr, est l'accès privilégié à toutes les informations pratiques concernant la vie de votre commune. Vous y trouverez des articles sur l'actualité locale, les dernières délibérations du conseil municipal, ainsi que des informations pratiques sur les services municipaux.



L'appli mobile IntraMuros : l'info en direct ! Téléchargez l'application IntraMuros et recevez directement sur votre smartphone les dernières

nouvelles de votre commune et de la communauté de communes. Soyez alerté en temps réel des événements importants, associatifs, etc. Cette application est un véritable compagnon au quotidien pour rester connecté à votre territoire.

Suivez-nous sur Facebook : notre page Facebook est un espace convivial où nous partageons avec vous des photos, des vidéos et des articles sur la vie locale.

Choisissez l'info qui vous convient et restez connecté à votre commune ! Vos retours sont précieux pour améliorer nos services.

SOMMAIRE

Informations municipales	2
Le mot du Maire	3
Finances - Budget 2024	4
Réalisations de 2024	6
Adresses utiles	8
Environnement - Vivre ensemble	10
Tarifs communaux	14
Urbanisme	15
Recensement	16
Démarches administratives	17
État civil	17
Vie municipale 2024 en photos	18
Informations diverses	19
Informations sociales	21
Informations scolaires / Petite enfance	24
Informations associatives	28
APE / Archers / Multidances	28
ASMC	29
Twirling / Club de l'amitié	30
Taï-chi-chuan / Société de chasse	31
Gym volontaire	32
Multisports / Yoga	33
SLIP / Handball	34
Badminton / Les Aubraies	35

LE MOT *du Maire*



Chères Magnilaises, chers Magnilais,

Je suis très heureux, au nom du conseil municipal et du personnel communal, de vous présenter à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles, nos vœux chaleureux de santé, de bonheur et de réussite pour 2025 !

Depuis plusieurs mois, notre pays fait face à une instabilité politique qui interroge et inquiète les Français.

Les collectivités locales, quant à elles, doivent préparer leurs budgets sans connaître les dotations qui leur seront allouées. Pire encore, sans le vote du budget de l'Etat, aucune visibilité sur les subventions possibles en matière d'investissement. Ce sont donc de nombreux projets qui seront suspendus, reportés voire abandonnés.

Le recensement de la population a commencé et je vous remercie pour votre contribution à la collecte d'information essentielle pour les finances de notre commune.

En 2024, nous avons inauguré notre commerce de proximité, débuté les travaux de réhabilitation de l'annexe de l'école élémentaire, engagé les effacements de réseaux rues des Septrées et Michel Moteau, acquis une habitation à côté de l'école maternelle pour de la réserve foncière et encore commencé la transformation de la rue des Sables.

Par ailleurs, plusieurs constructions sont en cours dans notre lotissement communal pour lequel de nombreux lots ont trouvé preneurs. A date, il reste 15 parcelles disponibles sur les 49 commercialisées en janvier dernier.

L'arrivée d'une population nouvelle nous permettra de maintenir l'attractivité de nos commerces et renforcera la dynamique de notre école qui a ouvert une 6ème classe à la rentrée de septembre dans un contexte de baisse constante des effectifs depuis plusieurs années à l'échelle départementale (-500 élèves/an dans le 1^{er} degré).

Pour la dernière année pleine du mandat, nous finaliserons l'ensemble des chantiers en cours et nous engagerons des travaux de réfection de canalisation d'eau rue des Septrées, effacerons les réseaux rues du Communal et de l'Aubraie, réaménagerons la cour de l'école élémentaire et lancerons une étude pour la réhabilitation intérieure de l'église Saint Nicolas.

Par ailleurs, nous organiserons cette année encore de nombreux moments de partage et de convivialité ; repas des seniors, Magnilais For Ever, spectacle « jeune public », ainsi que l'entrée festive du marais en avril.

Je souhaite conclure en remerciant, mes collègues élus, le personnel communal, les membres du conseil Municipal des jeunes, les membres d'associations, les enseignants, les artisans et commerçants et tous les Magnilais qui participent, chacun à leur manière, au bien être de notre commune.

Je vous renouvelle nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année !

Nicolas VANNIER

Maire des Magnils-*Reigniers*
Président de la communauté de communes
Sud Vendée Littoral

INFORMATIONS MUNICIPALES

FINANCES

D'où vient l'argent ?

Quand la commune encaisse 100 €, cet argent vient de...

Dotations de l'État	28 €
Impôts et taxes	37 €
Locations et produits divers	8 €
Excédent de l'année 2023	27 €

Taxes Communales 2024

Taxe Foncier Bati : 33,52%
Taxe Foncier non-Bati : 38,91%

Où va l'argent ?

Quand la commune dépense 100 €, cet argent va...

Charges à caractère général (voirie, EDF, entretien,...)	18 €
Atténuation de produits	5 €
Charges de personnel	29 €
Charges de gestion courante (subventions, indemnités élus,...)	7 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	2 €
Virement à la section d'investissement	36 €
Divers	3 €

Investissements 2024 T.T.C.

DÉTAIL DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS	MONTANTS
Acquisition maison 37, rue des Sables	127 414 €
Travaux sur bâtiments publics	15 790 €
Remplacement éclairage mairie	1 358 €
Création d'un ossuaire au cimetière communal	5 837 €
Acquisition de matériel ateliers communaux	9 140 €
Acquisition informatique, mobilier, aménagement divers aux écoles	6 202 €
RÉALISATIONS EN COURS OU ACHÉVÉES 2024/2025	MONTANTS
Aménagement de la rue du Moulin <i>(achevé)</i>	40 275 €
Espaces publics autour du commerce <i>(achevé)</i>	78 973 €
Enfouissement rue des Septées et Michel Moteau <i>(en cours)</i>	220 000 €
Réhabilitation de l'école élémentaire <i>(en cours *)</i>	285 420 €
Végétalisation de la rue des Sables <i>(en cours *)</i>	114 293 €
* Reste à régler sur les deux projets en cours	315 065 €

Autres réalisations en cours sur budget annexes

Le **LOTISSEMENT LES MARRONNIERS** dont le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes d'investissement à hauteur de 1 551 852,00€ HT. Les travaux de viabilisation primaire sont achevés et les ventes de terrains sont en cours.

Le **COMMERCE** dont le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes à 504 718,00 € HT en section d'investissement. Le bâtiment a été mis à disposition du commerçant en juin 2024.

BUDGET PRIMITIF 2024

Budget principal

Dépenses

FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	290 316 €
Charges de personnel	456 600 €
Autres charges de gestion	194 991 €
Charges financières	11 750 €
Écritures comptables	54 000 €
Virement à l'investissement	567 733 €

1 575 390 €

INVESTISSEMENT

Capital des emprunts	69 100 €
Acquisitions	226 670 €
Travaux achevés et/ou en cours	1 261 824 €
<i>Création des espaces publics autour du commerce</i> <i>Rénovation de l'annexe de l'école élémentaire</i> <i>Végétalisation de la rue des Sables</i> <i>Aménagement de la rue du Moulin</i>	
Autres immobilisations	11 900 €
Report solde exécution	17 781 €
Écritures comptables	32 500 €

1 619 775 €

Recettes

Produits des services et domaine	96 657 €
Impôts et taxes	576 017 €
Dotations, subventions	447 748 €
Recettes diverses	26 902 €
Excédent reporté de 2003	428 066 €

1 575 390 €

Virement du fonctionnement	567 733 €
Subventions d'investissement	576 917 €
Cessions d'immobilisations	148 000 €
Emprunts et dettes assimilées	103 197 €
Dotations fonds divers et réserves	93 966 €
Excédent fonctionnement capitalisés	43 462 €
Écritures comptables	86 500 €

1 619 775 €

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS *de l'année 2024*



**Fin des travaux
The Speakeasy**



Lotissement Les Marronniers

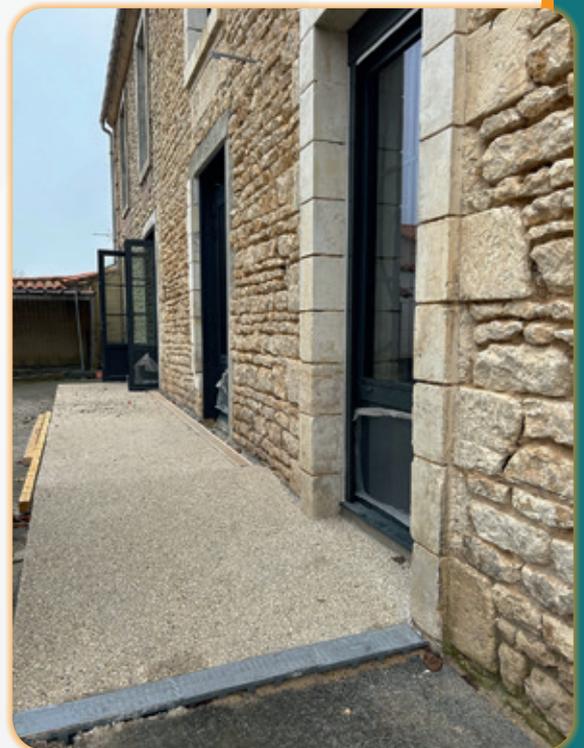




Rue des Sables



**Travaux
école élémentaire**



INFORMATIONS MUNICIPALES

ADRESSES

utiles

AGENCES IMMOBILIÈRES

Conseillère indépendante en immobilier

Carine LOSADA
Tél 06 60 34 01 43
carine.losada@safti.fr

BÂTIMENT

Carrelage, faïence

EURL Ludovic BORGET
Les Magnils Reigniers, Tél 02 51 27 67 90
sarlborgetludovic@orange.fr

Electricité, plomberie, énergies renouvelables

SARL GUILBOT
ZA Les Grandes Ouches
Tél 02 51 27 81 66 / 06 77 42 43 15
sarlguilbot@orange.fr

ELEC'OCTOPUS - Jean-Sébastien BERNARD

Les Magnils Reigniers
Tél.06 88 61 26 86
contact@elecoctopus.fr
www.elecoctopus.fr

Menuisier

7 EN BOIS - Fabien MANDIN
5, Rue du Solfège
Tél 06 77 54 86 87 / 02 51 56 87 18
contact@7enbois.com

Peintre

SARL PEINTRE GOUSSEAU
ZA Les Grandes Ouches
Tél 02 51 56 20 53 / 06 86 55 78 18
samuel.gousseau@orange.fr

Plomberie, électricité, chauffage, travaux de bricolages

ALLO WILLO - Wilfried PASQUEREAU
26 rue de l'Eglise, Tél 06 75 45 09 13

Plomberie, chauffage, ramonage, entretien de toitures

Stanislas RENAUD
La Barre, Tél 06 12 36 11 63
stanisl.renaud@orange.fr

Plomberie, électricité

MARCO - Marc BERNIOT
Tél 06 43 22 65 67
marco-plomberie-elec@orange.fr

Ravalements

LANGLAY FRÈRES
9 rue des Erables
Julien : Tél 06 31 36 67 92
Olivier : Tél 06 60 50 69 60
langlay.julien@orange.fr

COMMERCES

Boulangerie pâtisserie

Quentin GOUSSEAU
34 rue des Sables, Tél 09 79 22 17 56
Distributeur de baguettes : Place de la Mairie
boulangeriegousseau85@gmail.com

Bar, restaurant

THE SPEAKEASY Rodrigue GUIBERT
24 rue des Sables, Tél 02 51 56 54 86

ENTREPRISES

Abris de jardin et terrasses

ATLANTIC MOBIL HOME
ZA Les Grandes Ouches
Tél 06 88 58 69 27

Gravure de vinyles à l'unité

G V U - Stéphane
6 bis rue de l'Eglise
Tél 06 38 29 36 58
stephane@gravuredevinyls.eu
www.gravuredevinyls.fr

Laboratoire prothèses dentaires

SPPD GUERRY
ZA Les Grandes Ouches
Tél 02 51 27 90 49

Maintenance installation froid

TECHNI FROID CUISINES - Samuel CAILLAUD
Tél 06 75 68 15 84
s.caillaud@technifroidcuisines.fr

Moulage résine

VENDEE MOULAGE POLYMERES - Pascal POUZIEUX
ZA Les Grandes Ouches, Tél 02 44 39 50 15

Transporteur

Société POIREAU
ZA Les Grandes Ouches
Tél 02 51 56 03 85, contact@transports-poireau.fr

MÉCANIQUE AUTO

Carrosserie, peinture, pare-brise, optique

Jérôme MARTINEAU
ZA Les Grandes Ouches
Tél 06 31 78 31 42

Garages

LA COLOMBE

Route des Sables
Tél 02 51 97 78 60
thierrycolombe@aol.com

GARAGE DES AUBRAIES - Ludovic POISSONNET

ZA Les Grandes Ouches
Tél 02 51 97 07 88
garagedesaubraies@orange.fr

RAINEREAU AUTOMOBILES

Nicolas RAINEREAU

ZA Les Nouelles
Tél 02 51 29 42 40
rainereau-automobile@orange.fr

RAINEREAU CAMPING-CARS

Nicolas RAINEREAU

ZA Les Nouelles
Tél 02 59 19 00 05
rainereau@campingcarsutilitaires.fr

ESPACES VERTS

Paysagistes

LES JARDINS D'ARBORESCENCE

ZA Les Grandes Ouches
Tél 06 10 55 47 11

Maurice BERNIER

ZA Les Grandes Ouches, Tél 06 85 48 91 26

MULTISERVICES

Entretiens, rénovations, espaces verts

MILLE ET UN SERVICES - Frédéric FLEUTOT

15 rue de la Nicollière
Tél 02 51 97 72 49 / 06 11 46 71 78
fleutot.services@orange.fr

BOULEAU Service Paysage - Jessica BECMEUR

Tél 07 88 67 35 81
bouleau.services85@gmail.com

ARTS - CULTURE - SPORTS

Atelier de Reliure

BRINS DE PAPIERS - Sébastien LOISEAU

40 rue de l'Eglise, Tél 06 86 55 38 13

Magicien illusionniste

Dominique HERMANN

83 rue des Sables
Tél 02 51 56 97 40 / 06 83 77 42 45
dominiqueherman@free.fr

Show laser, ombres chinoises

Pierre HERMANN

Tél 02 51 56 97 40
www.pierrehermann.com

Spectacle familial, jeune public

PETIT PYL ET TROPICAL JOE

Pierre-Yves LAURGEAU

Tél 07 83 36 73 90
contact@lamaisonpyl.com
www.lamaisonpyl.com

ESTHÉTIQUE

Esthéticienne

M'SÉRÉNITÉ BEAUTÉ ET SOIN - Marine THIRÉ

1 rue du Solfège, Tél 06 23 60 08 26

Conseillère magnétothérapie

ACCORD DE TOI - Manuela GRANGER

24 rue du Solfège, Tél 06 74 50 57 23

Coiffure

IMAGINATIFS COIFFURE - Catherine BOURON

ZA Les Grandes Ouches
Tél 02 28 14 07 33

MEL COLOR - Mélanie

40 Rue des Sables, Tél 02 28 14 06 79

SANTÉ - AIDE À LA PERSONNE

Cabinet de kinésithérapie et ostéopathie

Samuel BOUVET et Héloïse HAUTIER

17 bis rue de la Chapelle
Tél 02 51 30 41 06

Art-thérapeute

Nicole MONTEILLET CANO

8 rue de Luçon
Tél 02 51 97 76 42

Taxi

TAXI SOPHIE - Sophie BERLAND

2 rue des Cordes, Tél 06 83 66 36 72

TOURISME

Camping, gîtes

LA CLÉ DES CHAMPS

La Papotière
Tél 06 74 87 97 59
camping.lucon@gmail.com

Chambres d'Hôtes - Gîtes

Michel THOMAS

58 rue de l'Eglise
Tél 06 62 59 43 01

Henri WESOLOWSKI

54 Rue de l'Eglise
Tél 02 51 97 79 17

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉÉES

p. 28

Pacage Collectif

Chaque printemps, lorsque la nature renaît, c'est l'heure du grand rendez-vous pour les troupeaux. Les communaux, libérés des eaux hivernales, ouvrent leurs portes aux bovins, impatients de brouter l'herbe tendre. Ce moment traditionnel et festif, marque le début d'une nouvelle saison pour les éleveurs et leurs bêtes.

Chiffres clés 2024 : 233,57 hectares de pâturages ont accueilli 399 bovins issus de 9 élevages différents, répartis sur plusieurs départements (85, 17, 49). La période de pâturage s'étend de mi-avril à mi-décembre.

Une gestion rigoureuse : Des éco-pasteurs ont assuré une surveillance hebdomadaire du communal, tandis que nos équipes techniques ont maintenu les infrastructures en parfait état et assuré une surveillance quotidienne.



Grâce à l'engagement de chaque éleveur et usager, notre communal est un modèle de gestion durable. Ensemble, nous contribuons à préserver un environnement riche et diversifié.

Ensemble, préservons notre patrimoine naturel :

- Fermez bien les barrières après chaque passage pour éviter que les animaux ne s'égarant.
- Ne pas laisser sortir les animaux du pacage ou les faire passer sur les parcelles riveraines.
- Maintenez votre chien en laisse pour éviter tout incident.

Ouverture du communal (accès via la rue des cordes): samedi 26 avril 2025. Venez nombreux assister à l'entrée traditionnelle des animaux sur les pâturages communaux. De nombreuses animations vous attendent tout au long de la journée.

Le nouveau parc de contention créé en collaboration avec le P.N.R. (Parc Naturel Régional) sera inauguré ce même jour. La contribution de la commune pour ce projet évalué à 100 000€ TTC sera de 20 000€.

Éco-Pâturage

Depuis 2021, la commune a fait le choix d'une gestion plus naturelle et durable de ses espaces verts en adoptant l'éco-pâturage. Initialement expérimenté à la plantation d'acacias, rue du Potiron, cette pratique a rapidement fait ses preuves et s'est étendue à d'autres secteurs de la commune, comme la rue de l'Église.

Pour mener à bien cette mission, l'entreprise Damien Fonteneau, Eco-pâturage Vendéen, a installé sur la parcelle rue du Potiron des brebis de race mouton du Cameroun. Quant à la parcelle de la rue de l'Église, elle accueille des béliers de la même race ainsi que des chèvres Poitevines ou Alpines. L'entreprise assure l'entretien et la surveillance des animaux pour un coût annuel d'environ 2000 €.

En optant pour l'éco-pâturage, la commune des Magnils-Reigniers s'inscrit dans une démarche globale de préservation de l'environnement et offre à ses habitants un cadre de vie plus agréable et plus sain.

Biodiv'marais Poitevin

Curieux de découvrir la richesse naturelle de votre commune ?

Située au cœur du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, vous avez accès à un patrimoine naturel exceptionnel. Pour vous aider à mieux connaître la biodiversité qui vous entoure, le Parc a mis en place un atlas en ligne recensant plus de 4500 espèces. Grâce à la collaboration de 24 partenaires, cet outil vous invite à explorer la diversité des plantes, oiseaux, insectes et autres animaux peuplant notre territoire.

Découvrez cet atlas en ligne sur Biodiv'Marais poitevin : <https://biodivatlas.parc-marais-poitevin.fr>

Brûlage des déchets

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS À L'AIR LIBRE EST ILLÉGAL. (CF article 84 du règlement sanitaire départemental)

Le code de l'environnement impose la valorisation des déchets aux particuliers et aux entreprises, en prévention des impacts sur l'environnement.

Pour les particuliers, le code de l'environnement rappelle L'INTERDICTION DE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE des biodéchets et interdit la vente de matériel d'incinération. Un décret paru le 11 décembre 2020 établit des cas de dérogation lorsque les végétaux ont été parasités ou pour certaines espèces envahissantes.

Attention ! Toute incinération de végétaux est passible d'une contravention de 4^{ème} classe, soit 750 € (article R 541-78 du code de l'environnement).

Déchets ménagers

UNE QUESTION ? CONTACTEZ LE PÔLE DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ SUD VENDÉE LITTORAL
Tél. : 02 49 58 00 99 (de 9h à 12h), sur le site internet ou par mail : dechets@sudvendeelittoral.fr

Déchèteries

Contrôle d'accès :

À partir de maintenant, il est obligatoire de présenter votre carte d'accès lors de vos visites à la déchèterie. Cette mesure vise à améliorer la gestion des déchets et à garantir un service de qualité pour tous.

Durant cette année de transition, vos passages seront comptabilisés afin de vous délivrer une facture fictive à la fin de l'année. Cela nous permettra de mieux évaluer l'utilisation de la déchèterie et de préparer la mise en place définitive de ce nouveau mode de fonctionnement, qui sera effectif en janvier 2026.

Horaires d'ouverture de la déchèterie du Maingreau

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h	9h - 12h
Fermé	14h - 17h				

La déchèterie est fermée les dimanches et jours fériés.

Composteurs

Les personnes intéressées pour l'acquisition d'un composteur devront s'adresser à la Communauté de Communes au 02 49 58 00 99. Une convention sera établie avec l'utilisateur afin de procéder à la facturation (25€).

Collectes des ordures ménagères

Dotation de bac :

Pour toute dotation, ou changement de bac à déchets ménagers, les usagers devront contacter le service déchets au 02 49 58 00 99 ou sur dechets@sudvendeelittoral.fr

Sacs jaunes :

Les sacs jaunes (destinés aux emballages recyclables) sont à retirer au secrétariat de la Mairie aux horaires d'ouvertures habituels.

Colonnes de tri verres et papiers :

Rue du Communal (en face du N°36), Rue des Cordes (en face du N°42), Rue de l'Eglise (en face du n°50).

INFORMATIONS MUNICIPALES

Calendrier des collectes

- Sortez votre bac ou sac(s) jaunes(s) la veille de la collecte
- Les positionner sur le circuit de la collecte, poignées vers la route en évitant de les placer devant vos boîtes aux lettres afin de ne pas perturber la distribution de votre courrier postal.
- Pensez à rentrer votre bac le soir après la collecte

Exceptionnellement, les conditions météorologiques peuvent impacter les horaires d'ouverture des déchèteries et les heures des collectes.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
Vendredi 3	Jeudi 6	Jeudi 6	Jeudi 3	Vendredi 2	Jeudi 5
Jeudi 9	Jeudi 13	Jeudi 13	Jeudi 10	Jeudi 8	Jeudi 12
Jeudi 16	Jeudi 20	Jeudi 20	Jeudi 17	Jeudi 15	Jeudi 19
Jeudi 23	Jeudi 27	Jeudi 27	Jeudi 24	Jeudi 22	Jeudi 26
Jeudi 30				Jeudi 29	

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Jeudi 3	Jeudi 7	Jeudi 4	Jeudi 2	Jeudi 6	Jeudi 4
Jeudi 10	Jeudi 14	Jeudi 11	Jeudi 9	Jeudi 13	Jeudi 11
Jeudi 17	Jeudi 21	Jeudi 18	Jeudi 16	Jeudi 20	Jeudi 18
Jeudi 24	Jeudi 28	Jeudi 25	Jeudi 23	Jeudi 27	Vendredi 26
Jeudi 31			Jeudi 30		

Collecte des sacs	Collecte des bacs
-------------------	-------------------



Bruits de voisinage Arrêté Préfectoral n° 22/CAB/399 du 31 mai 2022 relatif AUX BRUITS DE VOISINAGE

Afin de préserver la tranquillité de votre voisinage, merci de respecter les plages horaires indiquées ci-dessous :

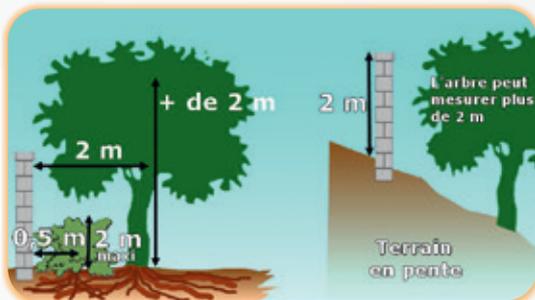
	Du lundi au vendredi	Le samedi	Dim. et jours fériés
Appareils de bricolage, rénovation, jardinage <i>(tondeuses, perceuses, bétonnières, tronçonneuses, etc)</i>	Utilisation de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30	Utilisation de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00	Utilisation de 10h00 à 12h00
Activités des professionnels <i>sur la voie publique ou dans des propriétés privées</i>	Utilisation de 7h00 à 20h00	Utilisation de 8h00 à 20h00	INTERDICTION
	Du lundi au samedi		Dim. et jours fériés
Travaux agricoles <i>(machines de récolte, transport, réception) uniquement en période de récolte</i>	Utilisation de 5h00 à 23h00 <i>(la récolte de nuit entre 5h00 et 7h00 et entre 21h00 et 23h00 doit se réaliser sur les parcelles les plus éloignées des zones d'habitation)</i>		Utilisation de 7h00 à 20h00
	Du lundi au dimanche y compris les jours fériés <i>du lever au coucher du soleil (heures légales)</i>		
Appareils sonores de protection des cultures <i>(sans excéder 3 semaines) obligation d'information préalable auprès des riverains et en mairie</i>	Appareil à détonation <i>(type canon) implantation à + de 50 m des voies publiques et + de 250 m d'une habitation ou d'un local régulièrement occupé</i>	Appareil à effarouchement acoustique <i>(Type cris de prédateurs) implantation à + de 150 m d'une habitation ou d'un local régulièrement occupé</i>	

L'élagage des arbres

IL EST OBLIGATOIRE À PARTIR D'UNE CERTAINE HAUTEUR

Selon l'article 671 du Code Civil, les plantations doivent respecter une certaine distance par rapport à la propriété voisine. La loi stipule qu'une distance minimale de 0,5 mètre doit être observée si la hauteur de l'arbuste ou de la plante ne dépasse pas 2 mètres. En revanche, si la hauteur de l'arbre ou des végétaux excède 2 mètres, cette distance doit être de 2 mètres.

De plus, une haie de jardin ne doit pas dépasser 2 mètres de hauteur si elle est plantée à moins de 2 mètres de la clôture. La hauteur maximale d'un arbre sur votre terrain dépend de la distance qui le sépare de la limite de votre propriété : il ne peut pas dépasser 2 mètres s'il est situé à moins de 2 mètres de cette limite. En revanche, il n'y a pas de restriction de hauteur pour les arbres plantés à plus de 2 mètres de la limite séparative de votre terrain. La hauteur d'un arbre est mesurée du sol jusqu'à son point le plus élevé.



Remorques



Code Pénal). Pour éviter de perdre votre cargaison, sachez qu'il existe des filets spécifiques bon marché (voir photo ci-jointe) qui peuvent vous aider à sécuriser vos chargements.

Cette photo illustre parfaitement ce qui se produit malheureusement trop souvent lorsque le contenu des remorques n'est pas suffisamment bâché ou attaché.

Déclaration de détention d'oiseaux

Le recensement de tous les propriétaires d'oiseaux, à l'exception de ceux qui sont « gardés en permanence à l'intérieur de locaux », est obligatoire et particulièrement crucial en période d'épidémie de grippe aviaire. **Ainsi, tout détenteur d'oiseaux domestiques (qu'il s'agisse de volaille ou d'oiseaux d'agrément) doit déclarer ses animaux auprès du maire de la commune où ils sont détenus.** Ces propriétaires doivent remplir un formulaire (Cerfa 15472*01) et l'envoyer ou le déposer à la mairie. Ce formulaire est disponible en mairie ou sur le site www.service-public.fr.

Divagation des chiens

La circulation des animaux sur le territoire communal, en particulier celle des chiens, est réglementée. Pour garantir la sécurité et le bien-être de tous, chaque propriétaire de chien est tenu de garder son animal en laisse sur les voies ouvertes à la circulation publique, dans les domaines publics et privés de la commune y compris prés, bois et communal (notamment en période de pacage). Les chiens de chasse ou de berger ne sont pas considérés comme errants lorsqu'ils sont utilisés à des fins spécifiques sous la supervision de leur maître, les périodes de chasse étant déterminées par un arrêté préfectoral et les jours de chasse selon le règlement de la société de chasse locale.

Les chiens trouvés en divagation sur le territoire communal seront pris en charge par les services de la fourrière.

Arrêté permanent 005 / 2021 du 23 avril 2021 relatif à la circulation et à la divagation des chiens.

Ce type de « perte » peut survenir aussi bien en agglomération que sur nos routes départementales. En plus de la dangerosité que cela représente pour la circulation, ces déchets contribuent à la pollution. Il est important de noter que déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur une voie publique ou privée est puni d'une amende forfaitaire. Si vous payez dans un délai de 45 jours, l'amende s'élève à 135 €.

Au-delà de ce délai l'amende sera de 375 € (Article R634-2 du



Salle culturelle Les Magnils-Reigniers

PARTICULIERS	du 01/05 au 31/10	du 01/11 au 30/04 (période avec chauffage)
COMMUNE	Week-end et jours fériés 310 €	Week-end et jours fériés 340 €
HORS COMMUNE	Week-end et jours fériés 410 €	Week-end et jours fériés 440 €

Descriptif : 180 m², 160 places en repas ou 180 personnes en spectateurs. CAUTION 600 € - Possibilité de louer en plus la sono et/ou le vidéoprojecteur (30 € commune, 50 € hors commune) CAUTION 1000 €.

Petite salle Les Magnils-Reigniers

PARTICULIERS	du 01/05 au 30/10	du 31/10 au 30/04 (période avec chauffage)
COMMUNE	Week-end et jours fériés 170 €	Week-end et jours fériés 200 €
HORS COMMUNE	Week-end et jours fériés 245 €	Week-end et jours fériés 275 €

Descriptif : 49 m², 40 personnes maximum. CAUTION 600 €

NB : La partie tisanerie commune à la petite salle et à la salle culturelle est équipée d'une armoire réfrigérée et d'un lave-vaisselle. Elle ne comporte aucun moyen de cuisson. Le mobilier (tables et chaises) est compris dans le prix de location. La commune ne dispose pas de vaisselle.

Espace de vie locale de Beigné l'Abbé

PARTICULIERS	Toute l'année, jusqu'à 21h00 maximum
COMMUNE	Week-end et jours fériés 200 €
HORS COMMUNE	Week-end et jours fériés 400 €

Descriptif : 80 m², 80 personnes maximum. Horaires d'utilisation : Pour les particuliers jusqu'à 21h00 maximum CAUTION 600 € Possibilité de louer en plus le vidéoprojecteur (30 € commune, 50 € hors commune) CAUTION 1000 €

NB : La partie bar est équipée d'une armoire réfrigérée et d'un lave-vaisselle. Elle ne comporte aucun moyen de cuisson. Le mobilier (tables et chaises) est compris dans le prix de location. La commune ne dispose pas de vaisselle.

Pour plus d'informations contacter le secrétariat de mairie.

Cimetière

	Concession trentenaire	Concession cinquantenaire
TERRAIN	54 € (le m ²)	96 € (le m ²)
COLUMBARIUM	586 €	904 €
CAVURNE	320 €	426 €

Jardin du souvenir - Dispersion des cendres33 €

Mobilier

TABLES : (3 m x 0,76 m, avec 2 bancs par table) Commune : 8 € la table et les 2 bancs. Hors commune : 12 €

CHAISES : (monobloc plastique)

Utilisateurs de la commune uniquement : le lot de 10 chaises à 8 € (30 chaises maximum)

La commune des Magnils-Reigniers ne dispose pas de vaisselle ou de tentes de réceptions disponibles à la location.

Lotissement les Marronniers

En ce début d'année 2025, il reste une quinzaine de lots disponibles dans le lotissement des Marronniers. Situé derrière l'école Maternelle, ce lotissement (créé en 2024) compte au total une cinquantaine de lots.

C'est une belle opportunité pour ceux qui souhaitent s'installer dans notre commune ou pour un projet locatif. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Travaux sur le domaine public

Les personnes ou entreprises souhaitant réaliser certains travaux ou occuper temporairement le domaine public, doivent obtenir au préalable une autorisation de voirie délivrée par le Maire ou le Président du Conseil Départemental pour les Routes Départementales (RD 44, RD 50 et RD 949).

Sont notamment concernés les travaux pour création d'un branchement à un réseau public, pour pose de buses ou création d'un bateau (abaissement du trottoir afin d'accéder à sa propriété), pour modification de la structure du trottoir ou de l'accotement, pour stationnements divers (Benne à gravats, pose d'échafaudage, matériaux, stationnement de camion de déménagement, livraisons diverses...)

Les chiffres de l'année 2024

- **Permis de Construire : 36**
 - Maisons individuelles : 23
 - Construction de 12 logements sociaux : 1
 - Projet photovoltaïque : 1
 - Bâtiments artisanaux ou commerciaux : 2
 - Bâtiment agricole : 4
 - Extension / Rénovation : 5
- **Déclarations Préalables : 53**
 - Piscine : 1
 - Clôtures : 9
 - Abri de jardin : 1
 - Panneaux photovoltaïques : 16
 - Terrasses, préau ou autres aménagements : 8
 - Modifications d'aspects extérieurs : 6
 - Extensions d'habitation : 2
 - Garages : 2
 - Divisions parcellaires : 5
 - Portail : 1
 - Autres : 2
- **Permis de Démolir : 2**
- **Permis d'Aménager : 2**
- **Certificats d'Urbanisme : 50**
(43 CUa d'informations, 7 CUb opérationnels)
- **Déclarations d'Intention d'Aliéner un bien : 26**
- **Arrêtés de Circulation : 49**
- **Arrêtés d'Alignement : 21**
- **Arrêtés Utilisation du Domaine Public : 51**

DES PROJETS DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION ? Quelques adresses utiles

Guichet unique de l'habitat *Des aides et de l'accompagnement pour vous aider à améliorer votre logement*

La Communauté de communes Sud Vendée Littoral a mis en place « un guichet de l'habitat » qui est ouvert à tous les habitants du territoire (propriétaires, bailleurs, locataires, sociétés civiles immobilières) quel que soit le revenu.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit et d'aides financières pour améliorer votre logement notamment pour des travaux de rénovation globale, pour le mettre en location, pour l'adapter en faveur du maintien à domicile, pour le réhabiliter lorsqu'il s'agit d'un logement très dégradé.

Si vous avez un projet d'amélioration d'un logement situé sur le territoire de la Communauté de communes : **contacter le guichet de l'habitat par téléphone au 02 49 58 00 08.**

OUVERTURE : lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h et jeudi et vendredi de 14h à 16h45.

ADILE *(Agence Départementale d'Information sur le Logement)*

Louer, acheter, construire, faire des travaux ... Les conseillers d'ADILE répondent gratuitement à vos questions liées au logement (Accession à la propriété, location, travaux de rénovation, d'agrandissement, d'adaptation, maîtrise de l'énergie, copropriété, fiscalité, assurances, difficultés financières liées au logement, urbanisme).

Renseignements et rendez-vous au 02 51 44 78 78 ou contact@adile85.org

Le recensement de la population démarre le 16 janvier

La commune se prépare à vivre un moment important pour son avenir : le recensement de la population. Du 16 janvier au 15 février prochain, tous les habitants seront sollicités pour participer à cette enquête indispensable.

Pourquoi est-ce important ?

Le recensement permet de connaître avec précision le nombre d'habitants, leur âge, leur profession, leur mode de vie... Ces informations sont essentielles pour :

- Adapter les services publics: écoles, transports, équipements sportifs...
- Définir les politiques publiques: urbanisme, aménagement du territoire, développement économique...
- Répartir les aides financières de l'État: dotations, subventions...

Comment se déroule le recensement ?

Vous serez sollicités par un agent recenseur muni d'une carte officielle. Vous pourrez répondre :

- En ligne : c'est la méthode la plus simple et la plus rapide. Vous recevrez un identifiant et un mot de passe pour accéder au questionnaire en ligne.
- Par questionnaire papier: si vous préférez, vous pourrez remplir le questionnaire papier remis par l'agent recenseur.

Votre participation est essentielle !

Le recensement est une opération obligatoire et confidentielle. Vos réponses sont anonymes et servent uniquement à des fins statistiques. En répondant au recensement, vous contribuez à l'avenir de votre commune.

Recensement citoyen obligatoire

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est obligatoire, que vous viviez en France ou à l'étranger.

Les jeunes ayant réalisé un service national universel (SNU) n'en sont pas exempts. Leur recensement est à effectuer à partir de 16 ans afin d'être en règle avec les obligations du service national.

Vous devrez fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) pour pouvoir vous inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française. Le recensement permet également à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales dès vos 18 ans.

La démarche pour ce recensement peut se faire soit auprès de la mairie ou en ligne sur : **www.service-public.fr**

- Se munir des documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport), livret de famille à jour, justificatif de domicile, adresse mail valide et un numéro de téléphone portable.

A l'issue du recensement citoyen en mairie et après prise en compte par le Centre du Service National d'Angers, chaque jeune recevra un mail d'information l'invitant à créer un compte sur **www.majdc.fr**.

- Grâce au site, vous pourrez vous informer sur le contenu de la JDC, signaler un changement de coordonnées, changer votre date de convocation JDC, télécharger votre convocation ou votre attestation justificative.



Pour plus d'information contacter le Centre du Service National d'Angers par courriel : **csnj-angers.contact.fct@intradef.gouv.fr** ou sur **<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/faq>**
Pour plus d'information sur le Service National Universel (SNU) : **<https://www.snu.gouv.fr>**

ÉLECTIONS

Inscription sur les listes électorales

Si vous êtes un nouvel arrivant dans notre commune, n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale. Cette inscription est essentielle pour pouvoir voter et peut être réalisée auprès du secrétariat de mairie ou sur le site servicepublic.fr. Ne pas utiliser de sites internet privés, cette démarche est totalement gratuite.

Conditions d'inscription : pour vous inscrire sur la liste électorale, vous devez être âgé d'au moins 18 ans et avoir un lien avec la commune, que ce soit en y résidant ou en étant contribuable.

DÉMARCHES

administratives

- **Cartes d'identité et passeports :** Leur délivrance n'est possible que dans une mairie équipée d'un dispositif de recueil, avec une pré-demande en ligne : <https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

Vous pouvez retrouver la liste des mairies équipées d'un dispositif de recueil sur le site de l'Etat (Agence Nationale des Titres Sécurisés) : passeport.ants.gouv.fr/

- **Permis de conduire :** <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Demande à déposer sur le site Internet de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : www.ants.gouv.fr

- **Certificat d'immatriculation (cartes grises) :** <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Demande enregistrée exclusivement de manière numérique, soit par l'utilisateur lui-même, soit par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile agréé.

Une nouvelle application permet de déclarer la cession et immatriculer un véhicule d'occasion : Simplimmatt.gouv

- **Connaitre le solde de vos points sur votre permis de conduire :** Un nouveau service remplace « Télé-points ». Vous pouvez désormais consulter le nombre de points que vous avez sur votre permis de conduire sur la plateforme [Mes points permis](#)

Pour réaliser vos démarches en ligne, et conserver un historique et un suivi de vos demandes, vous devez au préalable créer un compte usager [sur le site Internet de l'ANTS ou sur France Connect](#).

ÉTAT

civil 2024

Naissances

Bienvenue aux nouveaux petits Magnilais : Hector, Lenny, Maël, Noé, Thaïs.

Mariages

M. Mario PIERRE et M^{me} Alicia TEILLET
M. Rodolphe CHOPIN et M^{me} Charline PORCHER
M. Antoine PLA et M^{me} Colyanie GOURAUD
M. Fabien ZAMBON et M^{me} Edwige CONSTANTIN

Décès

M. Bernard LE METTÉ
M. Gaston ARNOUX
M^{me} Line JUIGNET
M. Joël GUEGEAIS
M. Jean-Louis BROSET
M^{lle} Enora LEVALLOIS
M^{me} Denise BITTANTE
M. Jean-Paul GAUTHIER
M. Raymond AUDEBRAND
M^{me} Marie-Claude MOUSTROU

INFORMATIONS MUNICIPALES

VIE MUNICIPALE 2024

en photos



Vœux 2024



8 mai 2024



**Inauguration restaurant
The Speakeasy**

15 juin 2024



Fête de l'école

22 juin 2024



**Cérémonie de départ des
CM2 avec remise KDO**

28 juin 2024



Cinéma plein air

5 juillet 2024



Magnilais Forever 24

7 septembre 2024



**Réunion travaux
Rue des Sables**

9 septembre 2024



11 novembre 2024



Repas des seniors 7 décembre 2024

Composition du Conseil Municipal

Maire :	Nicolas VANNIER
1^{er} adjoint :	Jean-Guy JOUBERT <i>Urbanisme - Voirie - Patrimoine</i>
2^{ème} adjoint :	Michèle FOUILLET <i>Affaires scolaires et culturelles</i>
3^{ème} adjoint :	Patrick RENOUX <i>Finances - Communication</i>
4^{ème} adjoint :	Edwige LECARTEL <i>Affaires sociales - Sport - Vie associative</i>
5^{ème} adjoint :	Joël TEILLET <i>Environnement</i>
Délégué à l'animation et à la communication :	Julien REMAUD
Conseillères et Conseillers Municipaux :	Coralie BODIN, Nicolas BOUJU, Edwige BOURSEGUIN, Jean-Marc BOURSEGUIN, Michaëlle GOUNORD, Sandrine MARCHAND, Daniel MENUET, David MIGNON, Stéphane NICOLEAU, Agnès SOUDANNE, Virginie THOMAS.



Nouveau CMJ (8 juillet 2023)

Conseil municipal des jeunes

Le nouveau Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) a pris ses fonctions le 09 juillet 2023. Il est composé de : Maëline ARNAUD, Jules AUVINET, Louis BOUJU, Gabriel FOUILLEUL, Faustine GUERRY, Lola MAUPIN, Malo MIGNON, Yllana PASQUEREAU, Nino POIRAUD, Zoé PREZEAU, Charlotte PUAUD, Lilou TAVANT, Jade THOMAS et Sophie VENTROUX LAQUITTANT.

Le personnel communal

Service Technique :	Anthony BERTHOMÉ, Stéphane TEXIER, Adrien GUEGEAIS
Service Scolaire :	Sandrine AMICHOT, Lydie BIRONNEAU, Véronique BOISSON, Farida BOURAHLA, Léna CREPEAU, Sylvie DELANDE, Léa MONNIER, Isabelle NICOLEAU, Laura LESIEUX, Amélia BOULVIN, Catherine HUVELIN
Service Administratif :	Alexandra MAIRE, Valérie BÉNÉTREAU

Depuis le 1^{er} septembre 2022, les paroisses Notre Dame de la Plaine, Ste Thérèse des Marais, St Michel l'Abbaye et Nalliers sont devenues la paroisse Notre Dame de Luçon.



Cette paroisse de 22 clochers est desservie par 2 prêtres : l'abbé Dominique LUBOT (curé-doyen) et l'Abbé Jean-Yves POULAILLEAU (vicaire).



L'abbé Dominique LUBOT vient d'être nommé curé-doyen de la paroisse au 1^{er} septembre 2024 en remplacement de l'abbé Alexandre-Marie ROBINEAU. Notre nouveau curé arrive de la paroisse St Louis de la Roche sur Yon où il a été curé pendant 12 ans. Il est également vicaire général pour aider l'évêque, Mgr Jacolin, dans sa mission.

Courriel : dominique.lubot@diocese85.org



La communauté des Sœurs Servantes du Christ et de la Vierge de Matarà est présente avec un grand nombre de missions dans la paroisse auprès de personnes isolées, malades ou auprès des familles et des jeunes. Elles résident à Luçon.

Un bulletin paroissial informe sur les différentes activités de la communauté chrétienne (onze numéros par an) il est diffusé par abonnement. Faire la demande à cplucon@gmail.com

Enfin, le site internet de la paroisse donne toutes les informations : paroissenotredamedelucon.fr ainsi que l'affichage dans les églises. Il existe aussi une page Facebook permettant de suivre les événements de la paroisse



L'application **Oclocher** permet de rejoindre aussi la paroisse sur nos smartphones et de se tenir au courant de l'actualité ou d'obtenir des renseignements. (Sélectionner la paroisse ND de Luçon)

Messes dominicales : une messe le samedi soir à 18h30 en alternance entre plusieurs clochers.

Et chaque dimanche : à 9h30 à Chaillé les Marais. A 11h00 à la Cathédrale de Luçon et à St Michel en l'Herm (ou l'Aiguillon). Sous réserve de changements, consulter le site internet ou Oclocher.

Messes de semaine : du mardi au vendredi, messe à 19h à la cathédrale de Luçon et à 9h le samedi. En fonction de la disponibilité des prêtres, des messes en semaine ont lieu dans les différents clochers et dans les Ehpad. Au Carmel de Luçon à 11h30 du lundi au samedi.

Permanences d'accueil : pour demander des renseignements ou, pour demander un rendez-vous avec un prêtre, pour demander qu'une messe soit célébrée pour un de vos proches, vous pouvez aussi vous adresser à l'accueil :

- du presbytère de Luçon : 02 51 56 02 90
Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h. Mercredi et vendredi de 16h à 18h.
- du presbytère de Chaillé les Marais :
02 51 56 70 29 - Samedi de 10h à 12h.
- du presbytère de st Michel en l'Herm :
02 51 30 22 33 - Samedi de 10h à 12h.

La communauté chrétienne et ses prêtres se tiennent disponibles pour vous accompagner à toutes les étapes importantes de votre vie et de celle de vos proches : baptême, mariage, sépulture ainsi que pour la croissance de la foi chrétienne à tout âge : catéchèse, préparation aux sacrements (1^{ère} communion, confirmation, catéchuménat...) et en vous proposant des temps de rencontres, de convivialité et de fraternité : Alpha, Dim'à la joie, Ciné Pizza, pèlerinages, écoute, formation...

Bienvenue à tous !

Contacts

Presbytère de Luçon - Maison paroissiale
16 Place Leclerc - 85400 LUÇON
Téléphone : 02 51 56 02 90
Mail : lucon@diocese85.org





et la vie sociale de la commune

Sur demande, des rencontres sont organisées en mairie ou à domicile auprès des personnes ayant besoin d'une aide particulière pour : la confection d'un dossier, une demande d'aide à domicile, un diagnostic de logement (insalubrité, indécence) ou l'orientation vers les différents services adéquats.

Les différents services qui peuvent être sollicités :

Emploi, orientation

- La Mission Locale
- Actif Emploi

Service à la personne

- Les ADMR
- Le Nid des Aidants
- Menus services

Assistante Sociale

- MDSF (*Maison Départementale des Solidarités et de la Famille*)
1, Quai Est du Port 85400 Luçon
Tél. 02 51 97 69 69

Cette année, le repas des seniors a encore connu un grand succès. Ce sont 145 personnes qui se sont retrouvées le samedi 7 décembre autour d'un repas et d'une animation dansante.

Le repas est proposé (sur réservation) à chaque foyer dont un membre a plus de 65 ans et un colis au foyer dont un membre a plus de 70 ans ne venant pas au repas et étant inscrit sur les listes électorales.



Depuis plus de 75 ans, l'ADMR propose des services à domicile pour les personnes âgées, des personnes en situation de handicap. Ménage, repassage, aide à la toilette, préparation et à la prise des repas mais aussi accompagnement aux activités de loisirs, aux RDV extérieurs, téléassistance, la famille avec la garde d'enfants à domicile.

Nos aides à domicile interviennent chez plus de 200 personnes sur les communes de Chasnais, Grues, Lairoux, Les Magnils Reigniers, Saint Denis du Payré, Saint Michel en l'Herm, Triaize.

L'association est animée par une équipe de 8 bénévoles.

Chaque période spéciale est l'occasion pour les bénévoles ADMR Pays Né de la Mer, de faire un petit geste pour les personnes aidées, afin qu'elles ne se sentent pas oubliées : un morceau de galette des rois, en janvier ; une fleur pour la semaine bleue, en octobre ; des chocolats pour Noël ; une carte pour leur anniversaire.

Et toujours dans ce cadre d'action de lien social, un programme d'animations leur a été envoyé pour 2024/2025. Cette action a pour but de limiter l'isolement de ces personnes.

Quatre sorties leur sont proposées : animation country, cinéma, après-midi jeux de société et spectacle de ventriloquie/magie. Le tout suivi d'un goûter, en toute convivialité.

Une action qui nous tient à cœur. C'est une première pour nous, c'est pourquoi nous espérons fortement qu'elle ait du succès, afin de la renouveler, pour le bonheur et le bien-être de chacun.

Ce qui ne serait possible sans les subventions de nos communes et nous les en remercions.



Pour tout renseignements :

Téléphone CDS (Secrétariat) : 02 52 61 47 47
Rue Denis Papin à Luçon
www.admr85.org - ADMR Vendée Actualités

Vous pouvez venir nous rencontrer à notre permanence le mercredi matin de 9h30 à 12h au 9 Rue de l'Eglise à St-Michel-en-l'Herm ou contacter nos bénévoles (CHABOT Dany (Magnils) : 06 31 48 64 80).



On vous accueille !
PROCHE DE VOUS PROCHE DE CHEZ VOUS



Espace France Services Chaillé-les-Marais

43 bis rue du 11 novembre
85450 Chaillé-les-Marais

Tél. : 02 51 56 70 88

franceservices@sudvendeelittoral.fr

Lundi, mardi, mercredi : 13h45-17h45

Jeudi : 8h15-12h15

Vendredi : 8h45-12h45/13h45-17h30

Espace France Service Luçon

14 place Leclerc 85400 Luçon

Tél. : 02 51 56 70 88

franceservices@sudvendeelittoral.fr

Lundi, mercredi : 9h00-12h30/13h30-17h00

Mardi, vendredi : 9h00-12h30

Jeudi : 14h00-17h00

A l'heure où le tout numérique prend de plus en plus de place dans notre quotidien, les animatrices « France Services » sont à votre disposition pour vous informer et vous orienter vers le bon interlocuteur. Elles sont également chargées de vous accompagner dans vos démarches en ligne, en toute confidentialité et jusqu'à un certain niveau au-delà duquel vous serez redirigé vers le réseau des partenaires la CPAM, la MSA, France Titres, France Travail, la CARSAT, la CAF, le chèque énergie, etc...

Si vous ne disposez pas d'outils informatiques qui vous permettent d'effectuer vos démarches en ligne, « France Services » met à votre disposition : ordinateur, imprimante et scanner en libre accès.

Afin de répondre au mieux aux sollicitations des usagers, « France Services » accueille des permanences hebdomadaires ou mensuelles sur rendez-vous, uniquement sur le site de Chaillé les Marais, telles que la Mission Locale, le conciliateur de justice, la juriste du CIDFF, le conseiller impôts de l'équipe mobile de la DDFIP, les assistantes sociales de la MDSF.

Pour être au plus près de vous, des lieux d'itinérances ont également été mis en place sur les communes de La Caillère Saint Hilaire, Mareuil sur Lay, La Tranche sur Mer et Saint Michel en l'Herm.

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître tous les services proposés, les animatrices vous réserveront un bon accueil et répondront au mieux à vos attentes.



La Mission Locale aide et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans

La Mission locale, c'est quoi ? C'est une aide, une écoute gratuite pour les jeunes.

La Mission locale, c'est qui ? Une équipe qui accompagne et aide les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, résidant dans le Sud Vendée, quelle que soit leur situation et leur niveau scolaire. (Service gratuit)

Venir à la Mission Locale ? Pour travailler son projet professionnel, l'accès à la formation, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide aux démarches et l'accès aux droits (mobilité, logement, santé, citoyenneté...)

Comment ? En prenant rendez-vous avec un.e conseiller.e, vous serez accueilli.e avec bienveillance pour un conseil, une aide ou un accompagnement personnalisé.

Où ? Un lieu près de chez vous avec ses 15 lieux d'accueil ! Nos permanences sur tout le territoire du Sud Vendée nous permet d'avoir une proximité avec tous les jeunes.

Pour plus d'informations :

Mission Locale Sud Vendée - 47 rue André Tiraqueau 85200 Fontenay-Le-Comte
02 51 51 17 57 - www.missionlocalesudvendee.fr



Contacts

28 bis, Allée Saint François 85400 Luçon - Tél. 02 51 27 95 59
contact-lucon@actif-emploi.com - [f](#) [in](#) actif-emploi.com

Votre partenaire solidaire dans votre commune.

Structure de l'économie sociale et solidaire depuis plus de 30 ans, l'association Actif Emploi vise l'utilité sociale, la coopération et l'ancrage local. Nous mettons à disposition du personnel pour les professionnels et les particuliers et favorisons le retour à l'emploi durable de personnes en recherche de travail.

Actif emploi propose des services à domicile pour faciliter votre quotidien (entretien de la maison, repassage, jardinage, aide aux repas, courses, petit bricolage, garde d'enfants de plus de 3 ans, étude de tous vos besoins).

Actif emploi recrute du personnel et des bénévoles. Contactez-nous !



LA CONFIANCE À DOMICILE

Services éligibles
au crédit d'impôt

Portage de repas

Des recettes savoureuses, élaborées à partir de produits locaux et de saison. Un suivi personnalisé par un diététicien, avec des repas adaptés à vos besoins spécifiques (diabète, régime sans sel, mixé...).

Nos livreurs attentionnés se chargent de vous livrer à domicile, sans engagement et avec une mise en place rapide.



Téléassistance

Vivez chez vous en toute
sérénité 24/24h & 7/7j
A partir de 19,00 €/mois

LES MENUS SERVICES

8 bis, place des Papillons
85480 BOURNEZEAU



Bricolage & Jardinage

Tondre une pelouse, tailler une haie,
désherber, monter un meuble, repeindre
une porte...

 02 51 48 53 39

 vendee.est@les-menus-services.com

INFORMATIONS SCOLAIRES / PETITE ENFANCE

École élémentaire
21 rue des Pèlerins
Tél. 02 51 56 14 88



École maternelle
Charles Perrault
39 route des Sables
Tél. 02 51 56 14 68

ÉCOLE PRIMAIRE *de Beugné l'Abbé*

LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI

Élémentaire : 9h/12h - 13h30/16h30

Maternelle : 8h55/12h00 - 13h30/16h25

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2025 sont ouvertes, merci de bien vouloir vous faire connaître auprès de la Directrice de l'école : ce.0851370c@ac-nantes.fr

Grâce à l'ouverture de la sixième classe en septembre 2024, l'école peut accueillir les 127 élèves dans des classes aux effectifs allégés : trois classes à l'école maternelle Charles Perrault et trois classes à l'école élémentaire.

Directrice des écoles	M ^{me} Amandine PICHAUD (déchargée les vendredis) - ce.0851370c@ac-nantes.fr	
TPS/PS/MS	Catherine VILLATEAU	ATSEM : Lena CREPEAU
MS/GS	Marion PILLAUD	ATSEM : Lydie BIRONNEAU
CP/CE1	Mathieu HAUDOST et Fanny GLAÇON	
CE1/CE2	Angéline GOUIN et Sandra GUILMONT	
CE2/CM1	Jessica HERMOUET	
CM2	Amandine PICHAUD et Sandra GUILMONT	

Le projet pédagogique

A travers les différents éléments du programme, les élèves vont travailler tout au long de l'année de manière plus particulière sur les contes et les chants traditionnels et le Vendée globe.

La lecture à l'école

Pour favoriser l'envie de lire et acquérir les compétences de lecteurs, les élèves des écoles se rendent à la bibliothèque itinérante ainsi qu'à la médiathèque. Ils bénéficient des interventions de Christine et Pascale grâce à l'association Lire et Faire lire. Les plus grands offrent également des lectures aux plus petits.



Les activités sportives

Les activités physiques et sportives seront l'occasion d'un rassemblement avec les écoles du secteur au mois d'avril autour d'une rencontre danse. Les élèves de CE1, CE2 et CM1 bénéficient de l'intervention de David Bodin, avec qui ils vont pouvoir s'initier à l'acrosport.

Les élèves de l'élémentaire profitent de l'activité piscine tout au long de l'année et acquièrent ainsi les premières compétences de nageurs et sécurité dans l'eau.

La sécurité routière fera partie des activités proposées cette année afin de transmettre les bons gestes de déplacement à pied pour les plus jeunes et à vélo pour les CM1 et les CM2.



Les activités pédagogiques complémentaires

Dans le cadre des APC, les enseignants proposent des activités adaptées à l'âge de tous les élèves. Les élèves de l'école élémentaire peuvent participer à des ateliers scolaires en petits groupes afin de favoriser le plaisir d'apprendre. Cette année, les enseignants ont innové en proposant une chorale aux enfants. Une représentation de la chorale des enfants a eu lieu au printemps.

Le développement durable à l'école

L'école s'investit dans le développement durable en formant les élèves à avoir un comportement citoyen. L'intervention de la Cicadelle dans le cadre des interventions en milieu scolaire de la Communauté de Communes et de Vendée Eau au sein de l'école, permettra aux élèves de découvrir les problématiques liées à l'eau autour d'ateliers sur le jardinage, le cycle de l'eau et l'utilisation de la l'eau dans l'agriculture. Afin de mieux connaître le milieu dans lequel ils vivent, les élèves de l'école participent régulièrement des ateliers dans le communal.



Les activités coopératives intercycle : ACI

Un lundi après-midi par période, les deux écoles se retrouvent pour partager des activités pédagogiques au choix. Les ateliers sont organisés par les enseignants avec l'aide des familles, du personnel municipal et d'associations. Il s'agit d'ouvrir l'école à des activités différentes et d'offrir aux élèves une nouvelle manière d'apprendre ensemble. C'est également l'occasion de fêter tous ensemble les anniversaires du mois et de travailler la coopération. Un moment unique apprécié de tous.



Une école solidaire et engagée

Les enfants ont participé au mois d'octobre à une course solidaire pour l'association mécénat chirurgie cardiaque, en soutien aux enfants malades. C'est un événement solidaire, qui permet de marcher, courir, se challenger, se défouler, s'oxygéner en mettant son énergie au service d'une cause citoyenne ! Pour les fêtes de fin d'année, les élèves ont participé à la confection des cartes de vœux distribuées aux aînés de la commune.

Au mois de mai, les élèves réaliseront un marché solidaire en vendant les productions qu'ils auront réalisées au profit de l'association "Vendée Togo Les Amis de l'ENIJE" qui participe à la rénovation d'école au Togo.

Les temps périscolaires

Sur les temps périscolaires d'accueil et méridien, les élèves sont pris en charge par le personnel municipal. Des activités y sont proposées et font le lien avec les apprentissages scolaires. Les enfants sont sensibilisés au tri des déchets et au gaspillage alimentaire. Des ateliers manuels et artistiques sont organisés dans le cadre du marché de Noël ainsi que des activités littéraires avec le prix du jeune lecteur vendéen en élémentaire et le prix des Incorruptibles en maternelle.

Remerciements

Toute l'équipe enseignante se mobilise tout au long de l'année pour la réussite de tous les élèves. De nombreuses activités sont réalisées grâce au soutien de l'association de parents d'élèves de l'école de Beugné l'Abbé, de la Mairie des Magnils Reigniers et des parents d'élèves.

Un grand merci à tous !

Nous vous souhaitons une belle année 2025 !

Assistantes maternelles agréées

MAM Doudous et Câlinous
50 quater D rue de l'Eglise
mamdoudousetcalinous@gmail.com

AUDIGIER Audrey
Tél 07 86 99 77 17

GODET Lydie
Tél 06 72 54 12 43

POIRAUD Stéphanie
Tél 06 70 02 55 00

MAM En Eveil
12 rue des Noisetiers
mameneveil85@gmail.com

COUPRY Mélanie
Tél 06 30 14 29 60

FOUILLEUL Elise
Tél 06 60 48 93 76

AUVINET Patricia
29 rue des Cordes
Tél 06 47 91 26 27
patricia.beaussire@orange.fr

BURGAUD Coralie
27 rue des Sables
Tél 06 66 02 35 82
corali.burgaud@laposte.net

CHOQUET Joëlle
48 rue des Sables
Tél 07 67 79 20 50
christophe.chocquet@gmail.com

DEVINEAU Valérie
11 rue Tessier Nau
Tél 02 51 28 03 77
ghost.com@orange.fr

FOCKE Sarah
16 bis rue Georges Normandin
Tél 06 18 12 11 36
martial.focke@orange.fr

LECOMTE Murielle
5 rue du Bec d'Acier, Beigné l'Abbé
Tél 06 10 29 27 36
muriel.lecomte@orange.fr

PELLERIN Christelle
Le Moulin Raclet
Tél 02 51 28 75 18
daniel.pellerin0691@orange.fr

SOUDANNE Agnès
5 rue Tessier Nau
Tél 02 51 28 06 77
nouche85@wanadoo.fr

TERMEAU Julie
4 rue de l'Aubraie Ronde
Tél 09 52 15 56 16
denistermeau@hotmail.com

INFORMATIONS SCOLAIRES / PETITE ENFANCE

SCOLAIRE et périscolaire

Fin d'année scolaire 2024 : comme chaque année, la commune remet un diplôme et une calculatrice aux élèves de CM2 qui quittent notre école communale pour entrer au collège.

Cantine : tarif pour l'année scolaire 2024-2025 : Les repas, préparés par la cuisine centrale intercommunale, sont servis en liaison chaude et sont facturés 3,80 € chacun, après déduction de la part financée par la commune.

Accueil périscolaire : tarif pour l'année scolaire 2024-2025 :

Horaires de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h45.

Le matin :

- arrivée avant 8h15 : 2,20 € (avec petit déjeuner)
- arrivée après 8h15 : 1,65 € (sans petit déjeuner)

Le soir : le premier quart d'heure est gratuit, puis la première demi-heure est à 0,70 € avec fourniture du goûter. Les demi-heures suivantes sont à 0,55 €. Toute demi-heure commencée est due, le goûter est servi à partir de 16h45.

Bibliothèque éphémère

BIBLIOTHÈQUES ÉPHÉMÈRES

De 14h30 à 17h45 Pour toutes les communes

Seul Bessay de 14h30 à 18h15

Seul Triaise de 14h30 à 18h15

Seul Peyraud et Moreilles de 14h45 à 18h15

SERVICE ÉTENDU DES MÉDIATHÈQUES SUD VENDÉE LITTORAL

Prêts et retour de livres, réservations, lectures...

17H

Janvier 2025

lun	ma	me	jeu	ven	sa	di
			01	02	03	04
06	07	08	09	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Février 2025

lun	mar	me	jeu	ven	sa	di
						01
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mars 2025

lun	ma	me	jeu	ven	sa	di
						01
03	04	05	06	07	08	09
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

ST ÉTIENNE DE BRILLOUET Salle municipale

Raton lecteur (Heure du conte)

Médiathèques Sud Vendée Littoral - Tél : 02.51.56.10.09 / 07.61.23.75.88 - Mail : mediatheque@sudvendeelittoral.fr

BESSAY Salle des Iris
 CORPE Salle polyvalente
 MOREILLES Salle de la Roselière
 TRIAIZE Salle du Conseil municipal
 LES MAGNILS REIGNIERS Salle de la mairie
 PÉAULT Salle de la Maison communale
 PUYRAVAULT Salle polyvalente
 ST JEAN DE BELIGNÉ Salle St Jean



APE (ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES)

Avec et pour les enfants

Notre objectif est d'améliorer le quotidien des élèves à l'école en organisant des événements et des activités scolaires ou extra-scolaires qui favorisent leur épanouissement. Nous souhaitons également faciliter la communication et les rencontres entre parents.

Tout au long de l'année, nous organisons ou participons à diverses initiatives, telles que la kermesse (prévue le 28 juin 2025), le marché de Noël, la vente de sapins et la vente de pizzas, entre autres. L'équipe du bureau met en place ces événements dans une ambiance amicale et détendue. Elle est toujours prête à accueillir de nouvelles idées ou propositions pour des activités. Si cela vous tente, n'hésitez pas à les rejoindre !

Pour nous contacter : **06 37 92 95 51**

Vous avez besoin de vaisselle pour organiser vos fêtes ? Contactez **M. Grolier au 07 81 64 87 79**

LES ARCHERS

de la Chouannerie



Contact :

06 72 69 93 87 ou 07 80 58 09 58

 **Archers de la Chouannerie**

Les Archers de la Chouannerie vous saluent et vous souhaitent une très bonne année 2025.

Une très belle saison 2024 pour notre club, avec 13 médaillés au championnat départemental de tir 3D chasse, et une très belle progression du nombre de licenciés pour notre club créé en 2011 qui compte tous les types d'arcs : chasse, poulie et classique.

Nous vous invitons à venir essayer le tir à l'arc pour cette nouvelle année aux heures d'entraînement habituels.

Nous vous souhaitons de nouveau une très bonne année 2025.

MULTIDANSES

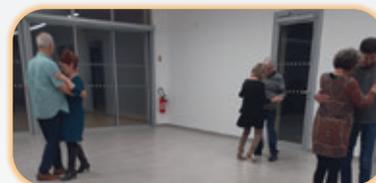
N'hésitez plus, venez nous rejoindre seul ou en couple.

Vous pourrez danser :

- Les danses de salon : Valses, Tango, Paso doble, Rock ...
- Les danses latines : Bachata, Chachacha, Mambo, Rumba ...

L'Espace de Vie Locale à Beigné l'Abbé vous accueillera le mardi et le mercredi de 19h00 à 21h00.

Animatrice : M^{me} Maryvonne JOLY - Tél. 06 45 04 89 05





Depuis la création du club, l'ASMC n'a cessé de se développer. Il est implanté sur la commune de Chasnais avec 2 terrains engazonnés.

Le club de l'ASMC dispose d'une équipe dynamique, soucieuse du bon développement, d'une bonne image de l'association et très ambitieuse au niveau sportif. Tous les licenciés évoluent dans une ambiance conviviale et chaleureuse et sont fiers de porter et de défendre les couleurs du club (jaune, rouge et noir).

Le nombre de licenciés ne cesse de croître, atteignant pour la saison 2024/2025 134 licenciés soit 27 de plus. Le club organise des journées portes-ouvertes pour toutes les catégories, pour donner envie de nous rejoindre.

Pour la saison 2024/2025, nos équipes seniors évoluent au niveau : D3 et D5 de notre département et à toutes les coupes départementales.

Une école de foot est encadrée par des animateurs dont l'ambition est le développement de nos jeunes sur le plan éducatif et sportif.

Le club de l'ASMC évolue également avec 2 équipes féminines : une U12/U13 et U14/U15 en groupement avec les clubs de LFC et l'USMT CL.

Depuis 2 ans, le club a développé le foot loisir à 8 seniors qui se joue deux jeudis par mois et est suivi par David Devoye.

Nous sommes également membres d'un groupement jeunes, avec les clubs voisins comme LFC et l'USMT CL pour les catégories de U13 à U18.

Sportivement, l'excellent travail des dirigeants/entraîneurs et des joueurs promet une belle saison.

Notre engagement étant très fort au sein du club de AS Magnils/Chasnais, nous considérons ce sport dans un ensemble global.

Nous exigeons de nos licenciés le respect des règles de base telles que le respect de nos partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs, dirigeants. Tous ces éléments font partie de notre charte et nous demandons à nos joueurs, dirigeants d'être exemplaires.

Nous tenions à remercier tous les sponsors et toutes les personnes œuvrant au bon développement de notre club de l'ASMC.

Le Président, M. Gousseau Samuel



Le bureau

Président
Samuel Gousseau (06 86 55 78 18)

Vice Président : Nicolas Guillon

Secrétaire générale : Vanessa Bouladhane

Trésorier général : Brice Amary

Membres actifs : Michel Pelletier, Jean-Claude Baudry, Guy Buton, Jeremy Maingaud, Jean-Baptiste Cottineau, Anthony Grit, Cynthia Tymen, David Devoye, Joshua Bruneau

L'encadrement sportif

Entraîneur principal sénior :
Joshua Bruneau (06 22 45 43 48)

Entraîneur adjoint sénior :
Christophe Debras

Baby Foot :
Jeremy Maingaud

Educateur U10/U11:
Jeremy Maingaud

Educateur U6 à U9 :
Jeremy Maingaud et Mickael Tymen

A vos agendas

Samedi 14 janvier 2025 : Tournoi de foot en salle, aux Magnils-Reigniers

Samedi 1^{er} février 2025 : Concours de belote, à la salle des fêtes de Chasnais

Samedi 26 avril 2025 : Diner dansant, à la salle de Péault



TWIRLING CLUB

les elfes



Le twirling club les elfes est une nouvelle association sportive artistique, qui a ouvert ses portes au sein de la commune en septembre et accueille les enfants à partir de 6 ans pour leur apprendre un sport mélangeant : maniement du bâton, gym, danse et expression scénique.

Pour cette saison 2024-2025, le club compte 14 licenciées, dont 10 en loisirs : Romane, Emy. B, Manon, Louane, Anniesia, Emy. L, Ellana, Louise, Inaya et Kylian.

Et 4 athlètes en section compétition : Malya, Lolita, Candice et Lola qui évoluent de leur côté en solo et participeront à leur première compétition de la saison le 22 ou 23 février 2025 au championnat départemental organisé au Poiré-sur-Vie.

Le club a eu l'occasion de participer au marché de Noël de Beugné l'Abbé, organisé par l'APE, où des représentations collectives et individuelles ont été réalisées sur le thème des fêtes de fin d'année devant un public au rendez-vous, une première pour nos loisirs un peu stressées, mais qui ont assuré le show.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination que le club continue son petit bout de chemin un pas à la fois vers différents projets comme le gala annuel de fin de saison où le club pourra souffler sa toute première bougie.

Si, toi aussi, tu veux faire partie des aventures du twirling et rejoindre nos elfes, des séances découverte seront organisées en juin 2025 où tu pourras nous rencontrer et t'essayer au twirling, en attendant, tu peux toujours nous suivre sur nos réseaux sociaux.

Contacts : twirling.leselfes@gmail.com - Réseaux :  [twirling.leselfes](https://www.instagram.com/twirling.leselfes) -  Twirling club « Les elfes »



CLUB

de l'amitié

Le club accueille tous les retraités, qu'ils soient jeunes ou anciens. L'objectif est de se divertir les jeudis après-midi, de 14h30 à 18h00, à la petite salle culturelle des Magnils-Reigniers, située au 16 rue de l'Église.

Ces après-midis sont joyeux et agrémentés d'un goûter.

Activités proposées : jeux de cartes, scrabble, etc.

Pour toute information, vous pouvez nous contacter au **06 84 51 02 90**. Nous terminerons l'année par un repas convivial.

Le club vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 !

ÉNERGIE INTERNE

du tai-chi-chuan



太極拳

Les adhérents et les membres du bureau, ont le plaisir de souhaiter aux Magnilaises et Magnilais une nouvelle année pleine d'espoir et de bonheurs partagés.

Nous souhaitons vous faire découvrir notre pratique du Tai-chi-chuan. Un art de bien-être traditionnel qui associe détente et mouvement. Vous aimeriez seulement... n'hésitez pas, venez découvrir, Le Tai-chi-chuan, un art ouvert à tous.

Vous recherchez une pratique sportive douce associant corps et esprit, lenteur et dynamique. Vous avez besoin de vous détendre, de ralentir, de vous apaiser et prendre soin de vous. Vous désirez découvrir un art interne favorisant, l'enracinement et le relâchement.

Toute l'essence du Tai-chi-chuan réside dans la recherche du centre de gravité, de l'équilibre des deux pôles de l'énergie, le Yin issu de la terre et le Yang issu du ciel.

Par son côté méditatif, le Tai-chi-chuan apaise le mental, améliore la concentration, la vivacité d'esprit.

Le Tai-chi-chuan est une pratique physique traditionnelle caractérisée par des mouvements détendus et circulaires associés à un contrôle de la respiration.

Inscrit en 2020 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Tous les adhérents ainsi que le bureau remercient la mairie des Magnils-Reigniers pour sa subvention et qui met tout en œuvre par son personnel et ses infrastructures communales pour faciliter notre activité, à toutes celles et ceux qui nous donnent leur temps.

Pour vous permettre la découverte de cette discipline, l'association offre les deux premiers cours.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, belle et heureuse année 2025.

Lieu : salle culturelle de Les Magnils-Reigniers

Horaires : mardi de 19h15 à 20h30 et jeudi de 9h15 à 10h30 et de 10h45 à 12h15

Professeur : M. Jean-Marc VELOT, diplômé de la fédération française de Tai-chi-chuan et de l'école de Maître Georges SABY.

Contacts : La présidente, M^{me} Sylvie VELOT au 09 50 40 66 41 / 07 49 27 26 11 ou clubeit@hotmail.com
Le secrétaire, M. Jean-Marc COIGNARD sur e.i.t.85j-m@laposte.net

SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE

Cette année 2024, notre société compte 56 chasseurs, dont certains viennent de l'extérieur. Cette année pluvieuse a été bénéfique pour la nature, mais elle n'a pas facilité les récoltes et a eu un impact sur la santé du petit gibier de plaine, à l'exception de la caille des blés, très présente sur notre territoire, ainsi que sur les oiseaux migrateurs.

Nous continuons à œuvrer pour la réintroduction du faisan, ainsi que pour l'application et la mise en œuvre des règles de sécurité lors des battues de grands gibiers. Nous travaillons également à la régulation des E.S.O.D. et du sanglier, qui est bien implanté sur notre territoire et qui nous cause de nombreux soucis.

Cette année, un fait marquant a été la remise de la médaille d'or par le président de la fédération des chasseurs de la Vendée à M. Jacques Valade, en reconnaissance de ses 50 années d'implication dans le monde de la chasse (société, club des bécassiers, etc.).

Nous tenons à remercier chaleureusement les agriculteurs et les propriétaires qui nous permettent d'exercer notre loisir.

Bonne année 2025 !



GYM *volontaire*

Et si on prenait de bonnes résolutions en janvier... pour cette nouvelle année 2025 que nous vous souhaitons sportive et conviviale.

*Faire du sport c'est bien,
être ensemble c'est mieux !*

Pour nous joindre et demander des renseignements :
christine.fromentin@laposte.net ou 06 74 91 86 09



Retrouvez nous à la salle omnisports et profitez des séances adaptées à votre situation :

- de la Gym' Douce du jeudi (9h30/10h30) intensité modérée, sur chaise
- Gym' Plurielle du mardi (9h30/10h30) sur tapis, renforcement musculaire, cardio modéré, étirements sur tapis,
- à la Gym'Tonique du mercredi (19h/20h), sur tapis, comme le mardi avec une intensité renforcée

Deux séances de découvertes sont gratuites, tarif étudié pour l'adhésion comprenant la licence fédérale. Corinne, diplômée de la Fédération Française EPGV anime pour notre grande satisfaction ces séances très variées avec professionnalisme et bienveillance.

Elle anime également les séances Pilates du mardi (10h45/11h45) à la salle culturelle.

En bonus : marche d'une heure, à votre rythme le mercredi à 9h30, encadrée par des membres bénévoles du bureau, aux Magnils, à Chasnais, aux Guifettes ou au communal de Beugné.



MULTISPORTS

Pour tous renseignements : multisportslesmagnils@gmail.com



Le Multisports Les Magnils Reigniers vous souhaite une très bonne année 2025 !

Depuis plus de 10 ans maintenant, l'association propose ses activités de multisports pour les enfants et les adultes.

Nous comptons désormais 77 licenciés (34 enfants et 43 adultes).

Nouveauté cette rentrée : la section enfants, toujours encadrée par une éducatrice diplômée d'État, accueille les enfants dès 3 ans.

Venez pratiquer de nombreux sports connus ou nouveaux dans une ambiance conviviale.

Il est toujours possible de venir essayer et de s'inscrire en cours d'année.

Pour les séances adultes, deux créneaux possibles à la salle omnisports :

- « **loisir** » le mardi soir de 19h30 à 21h
- « **sportif** » le mercredi soir de 20h à 22h

Pour les séances enfants, le mercredi matin à la salle omnisports :

- de 9h30 à 10h30 pour les 3/4 ans (il reste des places)
- de 10h30 à 11h30 pour les 5/6 ans (complet)
- de 11h30 à 12h30 pour les 7/10 ans (il reste des places)

Merci à la Mairie, à tous les membres du bureau et aux adhérents pour leur dynamisme.



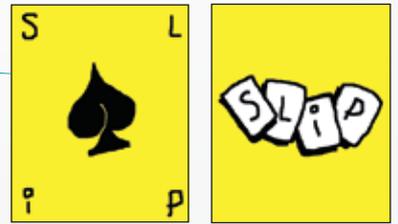
YOGA



Les membres de l'association La Voie du Yoga vous souhaitent une belle année 2025 pleine de présence attentive à tous les moments de la vie. « Accueillir, remercier et laisser passer » nous dit le sage.

Si vous vous sentez pleins de bonnes résolutions pour cette nouvelle année, venez nous rejoindre le jeudi soir à 18h ou à 19h15, ou le vendredi matin à 10h45 à l'espace de vie locale de Beigné l'Abbé. Accessibles à tous, les cours vous permettront d'assouplir votre corps physique, de développer votre respiration et vous aideront à vous détacher de vos pensées. Un vrai moment de retour à soi !

Pour toute information, contactez Audrey : **06 65 77 68 18** ou audreygoulard@gmail.com



SLIP

L'association de jeu le SLIP vous propose une soirée conviviale « jeu et partage de victuailles » les premiers vendredis de chaque mois.

Dans un lieu chaleureux et lumineux, à l'espace de vie locale (à Beugné-l'Abbé), de 19h00 à 23h00.

Chers futurs adhérents, notre association ludique continue d'exister, et nous avons des tas de jeux à vous faire découvrir, et nous sommes avides de nouvelles rencontres et de découvertes de nouveaux horizons ludiques. Nous aimerions faire grandir les effectifs de l'association, ou inviter les membres des associations voisines à nous rejoindre lors de nos soirées. Parlez-en autour de vous, et venez essayer une soirée pour savoir si notre compagnie vous convient.



Nous sommes ludiques, indispensables, proches, et ouverts sur les autres associations de jeux des environs, et les autres tout court.

Ludiquement vôtre.

Contact : soslip85@gmail.com



HANDBALL

Équipe
des -13 ans
féminine



 **Magnils Reigniers Handball**

La saison 2024/2025 a déjà bien commencé pour nos équipes ! Les résultats sont là et la bonne humeur de nos supporters ne cesse de nous hisser vers le haut !

Repas du club le samedi 1^{er} mars à 19h30, à la salle communale des Magnils-Reigniers (réservations auprès des licenciés).



BADMINTON

Contact : bad.les.magnils.reigniers@gmail.com



Nous avons repris les entraînements au mois d'août et avons retrouvé la compétition.

Pour cette nouvelle saison, nous avons engagé 2 équipes hommes : une en D3, composée de joueurs plus expérimentés, et une en D5, pour que nos jeunes joueurs puissent découvrir la compétition. Ces 2 équipes sont à ce jour invaincues et sont premières de leurs poules.

Notre équipe mixte, après avoir été sacrée championne de D4, évolue en D3 cette année. Invaincue elle aussi en ce début de saison (4 victoires, 1 nul), elle est pour le moment en tête de la D3. En plus du championnat, elle rencontrera notre voisin Luçonnois le 6 janvier en coupe de Vendée.



Les entraînements ont lieu le lundi et le jeudi soir, à partir de 19h30.

Si vous souhaitez découvrir le badminton, n'hésitez pas : nous nous ferons un plaisir de vous faire essayer notre sport.



LES AUBRAIES

AN MMXXV

Pour plus d'informations contactez :
06 87 02 31 57 ou 06 99 53 23 43 - denistermeau@hotmail.com

Cette année nous avons organisé notre troc-plantes + troc livres le 28 avril 2024.

Nous reconduisons cette manifestation le dimanche 4 mai 2025 et nous y rajoutons un marché aux œufs/poussins et volailles (sous réserve de la grippe aviaire).

L'association des Aubraies créée en 1990 a pour but de préserver les marais et de conserver ce milieu naturel. Toute personne intéressée pour nous rejoindre en tant que bénévole sera la bienvenue.

Tous les membres de l'association vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2025.



NOS ARTISANS - COMMERÇANTS



Tél. 02 51 56 54 86
24 Rue des Sables - Beugné l'Abbé
85400 LES MAGNILS REIGNIERS

Menuiserie EN BOIS
SARL contact@7enbois.com
02.51.56.87.18
Charpente - Ouverture - Cloisons sèches - Cuisines - Dressing
Fabien Mandin
85400 Les Magnils-Reigniers

Ma Color
Melanie
Salon De Coiffure Mixte
40 Rue Des Sables
85400 Les Magnils-Reigniers
02 28 14 06 79

BRINS DE PAPIERS
atelier de reliure
Sébastien Loiseau - 40 rue de l'église
85400 Les Magnils-Reigniers
06 86 55 38 13 - brinsdepapiers@gmail.com

ALLO WILLO
06.75.45.09.13
Plombier, électricien, chauffagiste, dépanneur
Travaux de bricolage.
Pasquereau Wilfried
26 rue de l'église 85400 Les Magnils Reigniers
N° siret 833 815 921 000 14

Plombier-chauffage-ramonage
Démoussage toiture & façade par drone
Renaud Stanislas
Les Magnils-Reigniers
Tél. : 06 12 36 11 63
Mail : stanisl.renaud@orange.fr

Salon Imaginatifs
Coiffure
Madame BOURON Catherine
ZA des Grandes Ouches
85400 LES MAGNILS-REIGNIERS
sur rendez-vous uniquement
Tél. 02 28 14 07 33

SARL GOUSSEAU PEINTURE
Peinture intérieure - extérieure
POSE PAPIERS-PEINTS
PLAQS-PARQUETS
RÉNOUVELLEMENT
TRAVAUX DE PEINTURE
REVALEMENT
EXTÉRIEUR
TOILES TENDUES ALPES
02 51 56 20 53
06 86 55 78 18
Z.A. les Grandes Ouches - Beugné l'Abbé
85400 LES MAGNILS REIGNIERS
e mail : samuel.gousseau@orange.fr
www.peinture.gousseau.com

MARINE Thiré
ESTHÉTICIENNE
Applications
Soins du visage
Soins du corps
Soins des mains et pieds.

SVL Gravure de Vinyls
Stéphane
à l'Unité
06.38.29.36.58
stephane@gravuredevinyls.eu
www.gravuredevinyls.fr

MAGICIENS HERMANN
Close-Up
Scène
Grandes Illusions
Mentaliste
06 83 77 42 45
dominiquehermann.com

Samuel CAILLAUD
associé gérant
06 75 68 15 84
s.cailaud@technifroidcuisines.fr
TECHNI FROID CUISINES
SAV - Maintenance - Installation
Froid - Cuisines Professionnelles

Elec' OCTOPUS
La plume électrique
Electricité générale - Climatiseur
Jean-Sébastien Bernard
06 88 61 26 86
contact@elec-octopus.fr - www.elec-octopus.fr

SARL TAXI SOPHIE
06 83 66 36 72
Communes de rattachement
LES MAGNILS-REIGNIERS
STE GEMME LA PLAINE / TRIAIZE
N° Siret 793 857 129 00027
Bureau : 02 51 27 73 15 (le matin)

CARROSSERIE AUTOMOBILE MARTINEAU
PEINTURE
PARE BRISE
OPTIQUES
Toutes Marques
Jérôme Martineau
Z.A. des Grandes Ouches 2 - 85400 Les Magnils Reigniers
06.31.78.31.42

EURL BORGET LUDOVIC
Carrelage, Faïence
Nœuf de Rénovation
karborgetludovic@orange.fr
Tél : 02 51 27 67 90
85400 Les Magnils Reigniers

GUILBOT
sarl Electricité - Plomberie
Chauffage - Poêle à granulés et bois
3 route de la pointe d'Aray
85400 La Fosse sur Mer
02 51 56 43 70
Z.A. Les Grandes Ouches
85400 Les Magnils Reigniers
02 51 27 81 66

GARAGE DES AUBRAÏES
Ludovic POISSONNET
02 51 97 07 69
Z.A. LES GRANDES OUCHES - Beugné l'Abbé - 85400 Les Magnils Reigniers
www.garagedesaubraies.com

RAINEREAU Automobiles
02 51 29 42 40
Z.A. Les Nouvelles - 85400 LES MAGNILS-REIGNIERS
06 79 53 95 65 - raineureau-automobiles@orange.fr
Ventes Neuf et Occasion - Réparations toutes Marques
Entretien - Peinture - Carrosserie - Pare-Brise

Camping "Gîte" "La Clé des Champis"
La Papetière 85400 Luçon - 06 74 97 97 59

Bouleau service paysage
Service à la personne
bouléau, entretien / paysage, terrasse, courtois, local...
entretien, aménagement, création, arros, soins, débroussaillage...
jean-luc Bouléau
85400 Les Magnils-Reigniers
07 88 67 33 81
bouléaumenet@free.com

MILLE ET UN SERVICES
02 51 97 72 49 - 06 8 46 71 78
FLEUTOT FRÉDÉRIC
Entretien et rénovation de l'habitat
Intérieur et extérieur
Tapiserie - Peinture - Espaces verts
15 rue de la nicotière - 85400 LES MAGNILS-REIGNIERS
N° siret 898200027 sgs 83102

PIERRE HERMANN
Show Laser
Speed Painting
Ombres Chinoises

Carine LOSADA
Conseillère Indépendante en Immobilier
06.60.34.01.43
carine.losada@safti.fr
Confiez-moi votre projet immobilier en toute sérénité
SAFTI Sa la fait !

Boulangerie Gousseau
DEPUIS 2006
34 rue des sables
Les Magnils-Reigniers
85400
09 79 22 27 69
boulangeriegousseau@gmail.com

ARBORESCENCE
FRÉDÉRIC SANNIER - PAYSAGISTE
CREATION-ENTRETIEN
PARC ET JARDIN
Vente et pose de clôture,
Contrat d'entretien
Tél : 06 10 55 47 11
18 ZA Les grandes ouches
85400 Les magnils reigniers

RAINEREAU CAMPING - CARS & UTILITAIRES
02 59 19 00 05
Z.A. les nouvelles - 85400 LES MAGNILS-REIGNIERS
06 79 53 95 65 - raineureau@campingcarsoffshore.fr
Réparation toutes marques - Entretien
Peinture - Carrosserie - Pare-Brise

Marco
Plomberie - Elec
Mobile : 06 43 22 65 67
Mail : marco-plomberie-elec@orange.fr

Langlay frères
ENDUIT
NEUF
RENOUVELLEMENT
TRAITEMENT ANTI-MOÛSE
NETTOYAGE
Julien: 06 31 36 67 92 Olivier: 06 60 50 69 60
langlay.julien@orange.fr

Manuela GRANGER
Conseillère Magnéthérapie
Praticienne massages bien-être
Praticienne sophie sudan
06 24 58 52 23
ms_manuela.granger@gmail.com
Accord de vie